

## EN TANT QUE RESIDENT-E EN HOME OU EN EMS

### **Préservation de la personnalité**

J'ai le droit de mener une vie conforme à ma personnalité et à mon état de santé.  
J'ai droit au respect de mes habitudes et au rythme actuel de mon style de vie.

### **Autodétermination**

J'ai le droit de décider de ma vie et d'exercer librement mes droits civiques (vote, résidence)  
J'ai le droit de disposer librement de mes avoirs et de mes revenus.  
J'ai le droit de prendre mes responsabilités, de prendre des risques.  
J'ai le droit de quitter l'EMS ou d'en changer.

### **Soins médicaux**

En cas de maladie ou d'accident, j'ai droit à un traitement et à une rééducation.

### **Droit d'être accompagné et conseillé**

Je peux être accompagné par une personne de confiance de mon choix lors d'examens et de traitement.

### **Droit de participation et de plainte**

J'ai le droit de consulter mon dossier de résident-e et mon dossier médical.  
J'ai le droit de me plaindre auprès de la direction et des organes supérieurs du home sans devoir craindre des représailles.  
J'ai le droit de participer aux décisions concernant les services du home où je vis et aux décisions qui me concernent.

### **Contact avec le monde extérieur**

J'ai le droit de recevoir ou de refuser des visites. J'ai le droit d'avoir la clé de ma chambre et de l'utiliser.

### **Opinion religieuse**

J'ai le droit de vivre ma foi et d'être en contact avec ma communauté religieuse.

### **Liberté sexuelle**

J'ai le droit d'avoir une vie sexuelle et des liens affectifs partagés.

### **Accompagnement dans la dernière phase de la vie.**

J'ai droit à une prise en charge personnelle et holistique permettant de terminer ma vie dans la dignité et sans douleurs.

L'AVIVO soutient sans réserve l'appel des éthiciens médicaux, professionnels de la santé et des soins palliatifs, gérontologues, membres de direction d'EMS qui demandent, surtout s'il y a une nouvelle pandémie, que les organisations et autorités sanitaires garantissent des mesures préservant les droits fondamentaux des résidents et résidentes en home, en EMS.  
Une publication de l'AVIVO suisse, association de défense et de détente des retraités.

## Travailler avec des personnes âgées ?

### Les aînés dialoguent avec les étudiants

La Haute Ecole de travail social à Lausanne souhaite rencontrer quelques uns de nos membres qui seraient d'accord de dialoguer avec des étudiants, futurs soignants ou futurs collaborateurs sociaux. La Haute Ecole –ancienne Ecole Pahud– souhaite « offrir un enseignement qui vise à proposer des outils et des connaissances aux étudiants et étudiantes pour penser l'action sociale en lien avec ses publics mais aussi à les faire réfléchir sur leur posture comme futurs professionnels. »

L'AVIVO Lausanne a répondu favorablement à cette proposition. En effet les aînés sont très souvent concernés par les liens entre les professionnels et les bénéficiaires d'aide ou d'appuis. Le regard sur ces contacts et ces collaborations est donc essentiel pour la formation des futurs professionnels. C'est une bonne occasion pour mettre en lumière ce qui est souvent l'objet de critiques, de regrets ou de souhaits d'amélioration. Nous vous proposons une rencontre avec 5 ou 6 étudiants et leur professeur

**le lundi 3 octobre à 14 heures  
dans nos locaux du 5<sup>ème</sup> étage**

**MERCI de votre collaboration et merci de répondre favorablement en vous inscrivant par écrit ou à notre bureau, place Chauderon 3, au 5<sup>ème</sup> étage, 021 312 06 54.**

Nom.....Prénom.....  
Téléphone.....  
Courriel.....